

Votre interlocuteur :

Emilie Linossier
Téléphone : 04 78 63 49 59
Email : elinossier@grandlyon.com

Objet Commune de Décines-Charpieu
MDA 169 avenue Jean Jaurès

Madame le Maire
Hôtel de Ville
Place Roger Salengro
BP 175
69151 DECINES-CHARPIEU

Nos réf.

Vos réf.

PJ

Madame le Maire,

Vous nous avez transmis une mise en demeure d'acquérir déposée en mairie le 21 février 2025 par la société JEAN JAURES concernant le bien sis 169 avenue Jean Jaurès à Décines-Charpieu. Cette parcelle d'une superficie de 1075 m² est entièrement grevée de 3 emplacements réservés :

- Un emplacement réservé de voirie n°96 de 40 m² au bénéfice de la Métropole
- Un emplacement réservé pour cheminement piétons ou cyclistes n°20 de 105 m² au bénéfice de la Commune
- Un emplacement réservé pour espace vert n°29 de 935 m² au bénéfice de la Commune.

Le propriétaire demande 1 100 000 euros pour la cession de l'intégralité de la parcelle, soit 1 023 €/m².

Je vous informe qu'après étude des services, la Métropole ne souhaite pas, à ce stade, et aux conditions de la mise en demeure d'acquérir, se porter acquéreur de l'emprise de l'emplacement réservé pour l'élargissement de l'avenue Jean Jaurès.

En cohérence avec les projets que vous porterez à terme sur ce foncier, il sera cependant pertinent d'envisager ultérieurement une rétrocession, selon des modalités à définir et selon un programme d'espace public à construire conjointement.

En conséquence, la Métropole va préparer une délibération qui passera à la validation de la commission permanente des 26 et 27 janvier 2026 afin de vous déléguer le droit de délaissé pour cette mise en demeure d'acquérir.

Dans l'attente des suites que vous donnerez à cette affaire, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.



La vice-présidente déléguée à l'urbanisme, à l'action foncière et au cadre de vie,

Béatrice Vessiller

Accusé de réception en préfecture
069-216902759-20251127-D-DAJA-25112709-DE
Tout le document joint en annexe
Monsieur le Président de la Métropole de Lyon
Délégation Urbanisme et Habitat
20, rue du Lac – CS 33569 – 69505 Lyon cedex 03

Accusé de réception en préfecture
069-216902759-20251127-D-DAJA-25112709-DE
Date de réception préfecture : 04/12/2025